

Démarches entreprises en vue de l'obtention du label régional « Kids Friendly» pour Saint-Josse ; interpellation introduite par Mme MARA Gabriela, Conseillère communale

Chers membres du Conseil communal,

Je souhaite, par la présente, interpellier le Collège communal concernant les démarches entreprises par la commune de Saint-Josse-ten-Noode en vue de l'obtention du label régional « Kids Friendly ».

Ce label, porté par la Région de Bruxelles-Capitale, vise à encourager les communes à développer des politiques publiques favorables à l'épanouissement des enfants et des jeunes, en renforçant notamment la qualité de l'espace public, l'accès aux services, la participation citoyenne des plus jeunes et la prise en compte de leurs besoins spécifiques dans l'ensemble des politiques locales. Le label Kids Friendly met en avant les structures qui s'investissent dans l'accueil des familles avec enfant(s), et plus particulièrement des familles monoparentales, facilitant ainsi leurs démarches. En adaptant leurs services aux besoins des familles, ces organismes contribuent à une société plus inclusive.

Dans ce cadre, plusieurs questions méritent d'être posées :

- La commune a-t-elle officiellement entamé une démarche en vue de l'obtention de ce label ? Si oui, à quelle étape du processus se situe-t-elle actuellement ?
- Quelles actions concrètes ont déjà été mises en place ou sont prévues pour améliorer le cadre de vie des enfants ?
- La commune bénéficie-t-elle d'un accompagnement ou de subsides régionaux dans ce cadre ?
- Enfin, un calendrier a-t-il été défini pour l'introduction de la candidature officielle et l'obtention éventuelle du label ?

Au regard des enjeux importants liés au bien-être et au développement des enfants dans une commune aussi dense et diverse que Saint-Josse-ten-Noode, il apparaît essentiel de garantir une approche cohérente, ambitieuse et participative.

Je vous remercie d'avance pour les éléments de réponse que vous pourrez apporter à cette interpellation.